12e ANNEE. — N° 609 PARAIT LE SAMEDI 3 Octobre 1896

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

IMPROVISATIONS

L'honorable M. Cochery, ministre des finances, qui est réputé homme intelligent, et dont la spécialité, comme homme d'État, devrait être d'avoir des idées encore plus nettes que ses collègues, a-t-il lu dans les journaux le discours qu'il a prononcé dimanche à Puiseaux, dans le Loiret ?

S'il ne l'a pas lu, qu'il le lise, et il verra combien il est dangereux de se laisser aller à des improvisations mal calculées

Un ministre des finances, mais cela doit être exact comme une addition bien faite !

Sa politique, c'est l'arithmétique.

Ses arguments, ce sont des colonnes de chiffres où pas une erreur ne doit s'être glissée.

Son éloquence, c'est la claire exposition d'un budget solidement établi.

Et, si un ministre n'a pas le droit de faire des phrases, c'est celui qui tient la comptabilité nationale.

Pourquoi l'honorable M. Cochery a-t-il fait des phrases à Puiseaux ?

Hélas, ces phrases ne sont pas seulement des phrases banales, ce sont des phrases qui, mises en face les unes des autres, se contredisent de la manière la plus flagrante.

L'honorable M. Cochery semble avoir pris pour texte de son discours la célèbre improvisation de M. Prudhomme quand il fut nommé commandant de la garde nationale : « Ce sabre, qui est le plus beau jour de ma vie, me servira pour défendre la Constitution et pour la combattre au besoin. »

« L'État, a dit le ministre, ne doit pas intervenir dans l'exercice du droit de propriété individuelle... Mais il doit mettre au service de l'individu ses ressources plus grandes et ses moyens d'action plus efficaces. »

« C'est par son esprit d'initiative que la France s'est relevée, et c'est en y persévérant que nos agriculteurs triompheront des difficultés qui les étreignent... Mais ils auront le concours sans réserve et les puissants encouragements des pouvoirs publics. »

Voilà des contradictions tout à fait regrettables.

Nous savons bien que l'honorable M. Cochery n'est pas près de verser dans le socialisme d'État et qu'il ne s'agit que de quelques subventions qui se dessinent en perspective électorale.

Tout cela pour contenter les électeurs qui l'on fait député, et auxquels assurément il désire prouver sa sollicitude afin qu'ils lui renouvellent un mandat qui permet de devenir ministre.

D'autant plus que les pouvoirs publics sont en réalité impuissants à remplacer l'initiative individuelle.

Ce n'est pas son gouvernement qui fait la richesse d'un peuple, c'est l'activité de ce peuple.

Et ce que demandent les citoyens actifs ce n'est pas tant une protection souvent plus encombrante que salutaire, c'est surtout que les innombrables chinoiseries administratives ne leur lient pas et les bras et les jambes.

L. M.

Avis à nos Abonnés

Nos lecteurs dont l'abonnement expire le 30 septembre sont priés de nous faire parvenir au plustôt leur renouvement, pour éviter tout retard dans la réception du journal.

TROP DE SALAMALECS

On conçoit aisément que les républicains, qui ont tant soit peu l'esprit républicain, aient été fort choques de la façon dont on semblait comprendre la réception du Tsar.

Les Chambres ne sont guère populaires et ne méritent pas de l'être ; il n'en est pas moins vrai que, bien ou mal choisis, les représentants du pays avaient quelque droit à tenir leur place dans les fêtes officielles. Or, il semble bien qu'on les avait tout d'abord oubliés ou que très intentionnellement on les avait tenus à l'écart.

Sans doute les rectifications sont survenues, et le gouvernement s'est complu à manifester sa condescendance à l'égard du Parlement. Mais ses attentions tardives rendent très vraisemblable la version d'après laquelle le Tsar lui-même aurait rappelé qu'il n'ignorait pas la Constitution de notre pays.

Pendant plusieurs semaines, on a pu croire que le noble visiteur ne devait pas être l'hôte de la France entière, mais de la cour présidentielle. C'est là une impression fâcheuse.

D'autre part, avec la rage de reportage qui caractérise notre époque, les moindres détails des préparatifs étaient fournis avec une insistance qui n'était pas du meilleur goût. Il n'est pas besoin de connaître le protocole pour savoir qu'on doit recevoir de son mieux ses amis, mais qu'on n'a pas à les prévenir de la dépense que cause leur venue.

En somme, on s'est ingénié tout d'abord à masquer au souverain la véritable France. Il était question de mettre des fleurs en papier dans les arbres du bois de Boulogne : on voulait de même, par des artifices, qui étaient plus clinquants que beaux, donner au Tsar le spectacle d'uue France conventionnelle, tout comme si de nos jours les voyages à la Potenkin étaient possibles. Nicolas II a évidemment d'autres moyens d'information que ceux que peuvent lui fournir les hôtes successifs de l'Elysée et des différents ministères. Ce qui a été particulièrement choquant, c'est l'effort fait par le monde officiel pour se guinder jusqu'à la morgue des cours européennes. Il n'était question que de protocole, de précédents. Fallait-il pas des costumes spéciaux, des traînes ou des demi-traînes ? Tout cela est quelque peu ridicule, et sent le bourgeois parvenu, qui veut se donner des airs de grand seigneur, et qui oublie qu'il n'est encore rien de tel que de rester soi-même pour imposer l'estime aux mieux nés. De la simplicité, de la cordialité, qui s'accomodent très bien avec le tact, lequel ne s'enseigne pas, voilà encore les meilleures qualités pour faire bonne mesure chez soi. Le Tsar n'en a jamais demandé davantage. Ce n'est pas pour voir des courtisans qu'il s'est déplacé, mais bien des amis,

T. G.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

11

LA CONFESSION

DE DEUX HONNÊTES GENS

XI

— Sans doute, sans doute. Seulement...

— Si je te disais, moi, pourquoi cela te fant de peine de nous quitter !

Joseph devint rouge jusqu'aux oreilles, baissa d'abord la tête, et fit mine de e'esquiver. Marceline le retint vivement.

— Reste, et écoute-moi.

— Mademoiselle, fit-il, d'un ton piteux et presque suppliant

— Eh bien, je vais avoir pitié de ton embarras, nigaud que tu es. Ton attitude actuelle m'en apprendrait long si je n'avais tout deviné depuis longtemps.

Marceline...

— Vous dites, interrompit vivement la jeune fille, qui ne put réprimer un monvement de recul et prit un air fâché.

Mais elle se rasséréna aussitôt, et partant d'un grand éclat de rire ;

— Allons, bel amoureux, mon cousin, pas d'attendrissement, pas d'aveux. Ouvrez vos deux oreilles, préparez votre cœur et votre volonté, non pour entendre des choses désagréables, mais non plus pour recueillir des encouragements...

— Oh, mademoiselle Marceline, me pardonnerez-vous

— Il ne s'agit ni de pardon, ni de faiblesses. Je vais vous parler, Joseph. en cousine, mieux que cela, en grande sœur, en sœur aînée, s'adressant à un homme de sens et de cœur.

Joseph ne put encore se déterminer à quitter sa mine déconfite, mais il osa regarder la jeune fille.

— C'est cela, Joseph, regardez-moi bien en face, loyalement, franchement, et pesez bien mes paroles.

— J'écoute, mademoiselle.

— Mon cousin, vous partirez demain. Vous travaillerez dur et ferme. Il était assez naturel que, me fréquentant journellement, vous en vinssiez à bâtir un petit roman.

— Je vous en prie, Mademoiselle...

— Non, je dois parler net, il y va de votre avenir à vous. J'ai vu poindre les premiers symptômes, et je les ai vus se développer. Et, franchement, mon cousin, il est étrange que ni votre père ni le mien ne se soient jamais préoccupés de cette éventualité...

— M. Granger, je ne sais pas, mais mon père...

— Laissons cela, je vous prie. Peut être eux, comme moi, ont-ils eu confiance en ma propre énergie, et aussi en votre propre loyauté.

— Oh ! pour cela...

— Oui c'est justice à vous rendre, vous avez été d'un tact et d'une convenance...

— Merci, Mademoiselle, vous payez en un mot toutes les souffrances.

— Joseph, pas un mot de galanterie, fit Marceline en fronçant le sourcil.

— Pardon. pardon...

— Là, pas de sensiblerie, pas d'aveu même deguisé. Je reprends mon sermon. Donc vous allez partir pour Paris. Vous ne m'oublierez pas, si vous ne pouvez pas. Vous travaillerez, si cela vous convient, pour faire plaisir à l'oncle Granger, au papa Violet, un peu, et beaucoup à la grande cousine Marceline.

— Vous pouvez y compter.

— Laisse-moi dire, grand enfant. Mais n'oublie pas que la cousine Marceline a trois ans de plus que toi, qu'elle est majeure, qu'elle n'est pas de la même condition que toi — tu vois je ne mets pas de mitaines pour te parler franc et net...

— Alors, vous m'enlevez tout espoir...

— Je t'ai dit que je ne voulais aucune déclaration, même avec un faux nez. Je ne t'enlève ni ne te laisse aucun espoir. Je te dis simplement : travaille, deviens quelqu'un. Quand ce sera fait, il y aura de l'eau de passée sous le pont, comme disent les bons gens.

— Alors ?

— Alors, rien, mon cher petit cousin. Dieu seul sait ce que sera cet alors.

— Et vous croyez, Mar... Mademoiselle.

— Encore Ginissons-en. Puisque vous prétendez m'aimer, mais aussi au nom de tout ce que vous nous devez, à mon père et à moi.

— C'est bien, mademoiselle Marceline, fit cette fois Joseph, relevant la tête. je partirai demain.

Elle lui tendit la main, sur laquelle il n'osa même pas déposer un baiser, et le mena vers Granger, auquel elle dit gaiement :

— Mon père, c'est décidé ; il part demain.

© VILLE DE SISTERON

Les Engagements de Trois Ans

Le Ministre de la Guerre a limité aux chiffres ci-après des engagements de trois ans à admettre du 1er octobre au 31 décembre 1896 :

Régiments d'Infanterie, de Zouaves, de Tirailleurs Algériens, de Sapeurs-Pompiers, d'Artillerie et du Génie, 10 ; Bataillons de Chasseurs et d'Artillerie à pied, 6 ; atelier d'arsonnerie de Saumur, nombre dépendant des besoins du service.

Les jeunes gens se trouvant dans l'une quelconque des situations prévues à l'article 23 de la loi sur le recrutement peuvent signer un engagement de trois ans dans l'Infanterie (ou dans certains régiments d'Artillerie s'il s'agit d'étudiants vétérinaires), avec faculté d'envoi en congé au bout d'une année de présence sous les drapeaux. Le nombre de ces engagements est illimité, mais ils ne en sont acceptés sur justification et production des pièces exigées par le décret du 23 novembre 1889 que depuis le 1er octobre jusqu'à la date de la mise en route des hommes d'un an de la classe 1895.

Des recommandations spéciales ont été envoyées aux commandants des bureaux de recrutement pour refuser rigoureusement les jeunes gens qui demanderaient à s'engager dans un corps d'Algérie et qui ne seraient pas assez vigoureusement constitués pour supporter le climat et les fatigues d'une campagne.

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 38. — 17 Septembre 1896.
CINQUIÈME ANNÉE

En Octobre, par François Fabié. — Réforme du Calendrier en Angleterre. — Un roman, par Eud. Dupuis. — Mon ami Carolus, par J. Jacquin. — La régente Urraque, par Georges Grand. — Les bouches du cattaro, par Daffry de la Monnoye. — La fille de Lowrie, par Francis Burnett. — Jeux d'esprit.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Nécrologie. — Nous avons reçu de Marseille trop tard pour l'insérer dans notre dernier numéro, la triste nouvelle de la mort d'un de nos bons compatriotes M. Baille, des Mées, président de la Société de Secours Mutuels la *Bas-Alpine*. Ses obsèques ont eu lieu le 16 septembre.

De nombreux amis s'étaient joints aux membres de la Société la *Bas-Alpine* et du Cercle des Bas-Alpins dont le défunt avait été l'un des fondateurs.

Sur sa tombe, M. Girard, vice-président de la *Bas-Alpine* et M. Sébastien Philibert, des Meès, ont retracé en termes émus les qualités de M. Baille dont la mort laisse des regrets unanimes.

SISTERON

—)o(—

Collège. — C'est jeudi prochain, 8 octobre, qu'aura lieu la rentrée des internes au collège de Sisteron. Le lendemain, 9, à 8 heures du matin, aura lieu la rentrée des externes. Les classes commenceront immédiatement après.

Nous sommes heureux d'apprendre que de nombreuses familles de la région confieront, cette année, leurs enfants au personnel si dévoué de notre établissement secondaire.

--)o(—

Garnison. — Le séjour, parmi nous, dimanche et lundi d'un détachement du 61e d'Infanterie, n'a fait que mieux ressortir encore le vide produit par l'absence de toute garnison. Toutes nos récriminations sont inutiles, Sisteron est condamné, et condamné sans appel, à contempler sa citadelle endormie et à vivre de souvenirs.

—)o(—

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des GRANDS MAGASINS du PRINTEMPS de PARIS, que nous publions aux annonces.

CHEMINS DE FER
De Paris a Lyon et à la Méditerrannée

—)o(—

Fêtes à Paris en l'honneur de S. M. l'Empereur de Russie. — Les gares situées à 100 kilomètres et plus de Paris délivreront pour cette gare, du 3 au 8 octobre, des billets d'aller et retour de 2e et 3e classes avec prix comportant une réduction de 40 °/₀ sur les prix du tarif général.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Paris dans la journée da 12 octobre.

D'autre part, les billets d'aller et retour de 1re classe qui seront délivrés pour Paris, du 3 au 8 octobre, par toutes les gares du réseau, ainsi que les billets d'aller et retour de 2e et 3e classes qui seront délivrés pour Paris, pendant cette même période, par les gares situées à moins de 100 kilomètres de cette gare, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du 12 octobre.

Stations hivernales. — NICE, CANNES, MENTON, etc. — *Billets d'aller et retour collectifs valables 30 jours.* — Il est délivré, du 15 octobre au 30 avril, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour, aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classe pour les stations hivernales suivantes : HYÈRES et toutes les gares situées entre SAINT-RAPHAEL, GRASSE, NICE et MENTON inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la 4e et les suivantes paient le demi tarif seulement.

De tous les arts mécaniques il n'en est pas de plus répandus que le tour et le découpage. Il n'en est pas en effet qui offrent autant d'attrait à cause de la variété infinie de petits chefs-d'œuvres à laquelle on arrive en s'occupant agréablement. Ceci explique le grand nombre d'amateurs de toutes les classes de la Société qui se livreni à ces deux arts et qui en sont l'éloge même.

Mais pour travailler avec goût et arriver à la perfection il ne suffit pas d'avoir de l'initiative et de vouloir, une condition essentielle est d'être bien outillé. Ne pouvant nous étendre sur le chapitre de l'outillage qui demanderait plusieurs colonnes de ce journal pour être traité à fond, nous conseillons aux personnes qui ont quelque loisir et qui veulent s'initier ou se perfectionner dans ces arts, de demander des renseignements à Monsieur TIERSOT à Paris, 16 rue des Gravilliers. M. Tiersot est le conctructeur bien connu qui s'est acquis une réputation universelle dans la fabrication de l'outillage industriel pour travailler le bois et les métaux et qui s'est fait une spécialié de l'outillage d'amateurs.

—)o(—

Tous les Dimanches au Café Clergues
GLACES et SORBETS

ÉTAT-CIVIL
Du 25 Septembre au 2 Octobre 1896

NÉANT

Quelque chose d'Intéressant !

L'annonce de fortune de Mons. Samuel Heckschersen, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

Mots de la Fin

— Elle est Mariée ?
— Depuis quinze jours.
— Avantageusement ?
— Je crois bien.
— Ah !
— Son mari mène un grand train.
— Allons donc !
— Il est chauffeur sur la ligne de Saint-Germain.

***

On cause rhinoplastie dans un cercle de la Cannebière.

— Plus fort que ça ! dit un Marseillais, un pur sang de la Joliette. Moi, j'ai un de mes amis dont on a refait le nez avec de la peau de poule. Seulement, la peau a été prise un peu bas, si bien que chaque fois qu'il se mouche, il lui tombe un œuf ! Quand il est enrhumé du cerveau, sa famille ne vit plus que d'omelettes !

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 30 septembre 1896.

L'approche de la liquidation ne donne pas beaucoup d'animation au marché ; les affaires sont nulles et les cours plustôt lourds. Le 4 0/0 a varié de 101.80 à 101.72 et 101.78 ; le 3 1/2 0/0 fléchit à 105.35.

Le Crédit Foncier est d'une fermeté remarquable à 645.

Le Comptoir National d'Escompte à 572.50 ne s'éloigne pas de ses cours precédents.

La Société Générale attend à 514.50, le détachement de son coupon de 6.25 au 1er octobre.

L'action du Bec Auer supporte allègrement les réalisations que provoque une hausse de plus de 200 fr. en quelques jours. Dernier cours 1120.

MM. les porteurs d'actions de l'E. B. Syndicate Limited sont prés de bien vouloir faire remettre leurs titres à l'Agence de cette Compagnie à Paris, 14 rue Lafayette, pour mention y être faite de l'augmentation du Capital.

Les Chemins Français se tiennent ferme.

Savon des Princes du Congo

Le plus parfumé des savons de toilette.
3 Grands-Prix, 20 Médailles d'Or.

Étude de Me A. BASSAC,
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Et Volontaires

Le DIMANCHE ONZE OCTOBRE mil huit cent quatre-vingt-seize, à trois heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à MM. Jean-François JOURDAN et Jean JOURDAN père et fils voituriers, domiciliés et demeurant à Sisteron, au faubourg La Beaume.

DÉSIGNATION
UNE
PROPRIÉTÉ

En nature de terre labourable, complantée en vignes et amendiers, avec petit bâtiment et puits, sise sur le terroir de Sisteron, quartier de Soleillet, contenant environ deux hectares douze ares quarante centiares, confrontant dans son ensemble les terres d'Entraix, rase, Donzion et chemin.

Mise à prix : Mille francs, ci. . . . . 1000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BASSAC, Notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

A céder de suite
CAFÉ très bien situé
S'adresser au Bureau du Journal.

XII

Nous retrouvons Joseph Violet à Paris. Il a travaillé, comme il savait travailler, de façon un peu décousue. Comme résultat, il a obtenu un premier prix de violon et un accessit d'harmonie.

Cinq années se sont passées depuis que la grande cousine Marceline l'a déterminé à quitter le château où il laissait un « idéal », d'où il avait emporté un amour d'autant plus violent qu'il lui fallait le cacher à tout le monde, mais que la principale intéressée n'avait eu garde de méconnaître.

Disons tout de suite que le père Sabot est allé, dans l'autre monde, voir s'il y a autre chose après la vie de « galérien », d'idiot, que l'on mène sur la machine ronde appelée la terre. Il a refusé énergiquement même à Granger qui s'est souvenu d'avoir jadis au moins écouté les enseignements des « calotins », de laisser entrer chez lui les « corbeaux », ce qui n'a pas empêché Joseph de faire conduire son corps à l'église. En ce temps-là, et dans un petit pays... D'ailleurs, le sabotier émancipateur n'avait jamais dit que du bien de Jésus-Christ, « le premier et le plus grand des socialistes ».

Joseph Violet est-il devenu quelqu'un !

Pas encore. On n'arrive pas si facilement et si vite que cela, dans la carrière artistique surtout. Il n'avait pas eu de service militaire à subir, ayant eu la chance de sortir de l'urne un bon numéro. S'il s'était amusé un peu, comme fait tout bon élève du Conservatoire d'abord, tout « musicien » ensuite et même d'autres, il l'avait fait assez dècemment. Mais la petite fortune qui lui revenait de sa mère et de la générosité de Granger était épuisée depuis longtemps. Il avait quelques leçons, maigrement remunérées, comme de juste, puisqu'il était inconnu quoique lauréat.

Le plus clair de ses revenus venait non pas de l'art, mais du métier : il occupait à poste fixe le pupitre de second violon dans un théâtre, et se faisait quelques revenants-bons dans des concerts et dans des bals.

Un matin, sorti à l'aurore d'un « bastringue » ou d'ailleurs il avait été fort bien payé, y ayant joué le rôle de borgne chez les aveugles à titre de premier violon et de sous-chef occasionnel, il venait à peine de dormir quelques heures, quand sa concierge lui monta une lettre.

Il allait rembarrer la bonne femme, et lui avait enjoint aussi doucement que possible de déposer la missive sur la table de nuit, une simple « faire-part » de mariage, quand il crut reconnaître l'écriture de la suscription.

Pas de doute, cela venait du « château ». Il lut : c'était une invitation au mariahe de mademoiselle Marceline Granger avec M. Duprat, grand négociant en soieries de Lyon.

Quelques lignes écrites à la main, par deux personnes différentes, et cela va sans dire, il reconnut tout de suite les auteurs, étaient ajoutées à sa formule banale et contenait une invitation personnelle, en mots aimables et pressants.

Vous auriez été peut-être étonnés, si vous aviez été présent, de constater avec quelle placidité Joseph accueillit cette nouvelle.

— dans huit jours ! J'irai. Mais j'ai le temps. Dormons.

Et il se rendormit.

Qu'était-il donc advenu de ce grand amour pour sa cousine, qui l'avait fait hésiter cinq ans auparavant, quand il avait fallu se résigner à vivre en dehors de l'atmosphère de la cousine Marceline.

Est-il vraiment besoin d'expliquer comment l'image s'était petit à petit effacée, comment d'autres images plus immédiates s'étaient interposée au détriment de la plus éloignée ?

Et Marceline, dira-t-on ? La châteleine romanesque ne l'était pas assez l'on a vu, pour ne pas rester en même temps pratique en tout cas digne et fière.

Si jamais ce que nous jugeons inutile de rechercher, elle eut quelque tendresse, quelque penchrnt pour son cousin, pour son protégé, pour le fils du sabotier, elle avait eu assez de bon sens pour comprendre qu'en dehors des obstacles que mettait, entre lui et elle, la difiérence de condition et d'âge, il surviendrait d'autres causes de séparation.

A Suivre.

LOUIS DES ILES

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.
Pour rendre aux cheveux gris ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence.

© VILLE DE SISTERON

Étude de Me HEIRIÈS
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
Volontaire

Le Dimanche 4 Octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize, à deux heures du soir, par le ministère de Me HEIRIÈS, notaire à Sisteron, dans son étude, il sera procédé à l'adjudication volontaire des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de Sisteron, appartenant à 1° M. Edouard LIEUTIER, employé de Commerce, demeurant à Rouen; 2° M. Paul LIEUTIER, employé de Commerce, demeurant à Lyon; 3° M. Auguste LIEUTIER, négociant, demeurant à Montevideo; 4° Mademoiselle Carolie LIEUTIER, modiste, demeurant à Sisteron.

DÉSIGNATION

Immeubles indivis appartenant à Messieurs Auguste, Paul, Edouard et Carolie LIEUTIER.

PREMIER LOT

Petit domaine rural, situé à Sisteron, quartier de Saint-Domnin et de Chantemerle, comprenant: Bâtiment d'exploitation, Pré, Terres labourables, contenant un hectare cinquante-huit ares vingt centiares, numéros 932, 933, 934, 935, 937p, section D, confrontant dans son ensemble: Du levant, Silvestre; du Midi, Victoire Garcin, du couchant, Martel et du Nord, Chabran et Silvy.

Mise à Prix : **2,000 francs**

DEUXIÈME LOT

Propriété en nature de Labour, olivier et vague, contenant quarante-cinq ares, lieu dit « les Eygatières », numéros 907p., 908p, 909, 910p. et 911, section F, confrontant: du Levant, Val Vincent; du Midi et Nord, ravin et du couchant, Charnier.

Mise à Prix : **50 francs**

Immeuble appartenant à M. Paul LIEUTIER.

TROISIÈME LOT

Maison, sise à Sisteron, rue Deleuze numéro 3, et Place de la Grande École, numéro 321, section G, composée d'une grande chambre avec balcon et cabinet sur le derrière au premier étage par rapport à la rue Deleuse, prenant son jour sur la Place de la Grande Ecole par rapport à laquelle elle se trouve au troisième étage, d'un galetas au-dessus de cette chambre, d'une écurie, prenant son entrée sur la Place de la Grande Ecole où elle se trouve au rez-de-chaussée, d'un grenier à foin au-dessus de cette écurie et d'une cave au-dessous de l'écurie.

Mise à Prix : **800 francs**

Pour tous renseignements, s'adresser à Mademoiselle Carolie LIEUTIER, ou à Me A. HEIRIÈS, Notaire, dépositaire du cahier des charges.

A. HEIRIÈS, Notaire.

A Vendre de Suite

Pour cause de départ de la Propriétaire

GRAND HOTEL VASSAIL
Entièrement meublé

Toute facilité srea donnée pour le paiement.

S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS

Monsieur **Louis MEYSSON fils**, à l'honneur d'informer le public qu'il vient de créer une **NOUVELLE BOUCHERIE** *à Sisteron, Rue Droite en face la Traverse de la Place.*

Il fera tout son possible pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Marché d'Aix
du 17 Juillet 1896.

Bœufs limousins	» »»	à	» »»
— Gris	1 48	à	1 51
— d'Afrique	1 20	à	1 30
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	» »»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	» »»	à	» »»
Moutons Africains rés.	1 50	à	1 59
— arrivage	1 40	à	1 45
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	1 63	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
— Réserve	» »»	à	» »»

GUÉRISON sans opération des maladies des femmes HERNIES (chutes, dérangements, fibronnes, troubles nerveux consécutifs) dilatation d'estomac, rein flottant, etc.

Traitement rationnel simple, peu coûteux, par une nouvelle méthode rapide et sûre, supprimant ceinture et bandages.

M. T. Gauthier; 30 rue Ferrandière Lyon.

Recevra a Sisteron: Grand hotel Vaissail le mardi 6 Octobre.

M. T. Gauthier reviendra tout les deux mois

La Revue des des Journaux et Livres

DOUZIÈME ANNÉE

Réduction du Tarif des Abonnements

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est de nature à combler tous leur désirs. Cette publication, *unique en son genre*, est la plus *complète*, la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle produit, en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux, les revues et les livres de la semaine: *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Questions de modes, Voyages, Curiosités scientifiques, Agriculture, Hygiène et Médecine, Sports, Connaissances utiles, Joyeux devis, Chansons, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc., etc., et fait, dans son *Courrier des Théâtres*, le compte rendu des premières de la semaine, ainsi que des grands concerts du dimanche. Elle contient, en outre, de nombreuses gravures d'actualité: portraits, évènements dujour, etc.

Primes gratuites offertes à chaque abonné.

La **Revue des Journaux et des Livres** offre en *Primes gratuites* à chaque abonné **son portrait** carte-album et, sur l'envoi d'une photographie, un **splendide portrait** peint à l'huile

La **Revue** publie en feuilleton: 1° **Dosia** roman couronné par l'académie française, par madame Henry Gréville, l'auteur si apprécié des *Epreuves de Raïssa*, de la *Princesse Ogorolf*, etc.; 8° **Lise**, étude de mœurs, par Jules doens; c'est une étude sur le monde des ouvriers de la houille, un portrait de l'ouvrierdans et hors la mine, encadré 2ans une jolie idille d'amour.

Répandue dans le monde entier et rédigée par les écrivains les plus célèbres de notre époque, les plus aimés du public, la **Revue des Journaux et des Livres** est dans sa douzième année. Pour répondre au chaleureux accueil de ses nombreux lecteurs *elle réduit considérablement le tarif, de ses abonnements*, afin de se rendre accessible à toutes les bourses.

NOUVEAU TARIF RÉDUIT DES ABONNEMENTS: Trois mois, **3** fr.; six mois, **5** fr.; un an, **8** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les Bureaux de poste; chez tous les libraires et marchands de journaux.

Le numéro: 10 centimes.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé, *franco*, contre **2** fr. **75** pour les départements et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

La collection des onze premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de quatre mille Nouvelles littéraires et Contes variés, signés des plus grands écrivains; chaque volume est illustré de nombreuses gravures. Elle contient, en outre, des Romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, de *Guy de Maupassant*, de *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc. La collection est composée de onze magnifiques volumes de 825 pages, contenant la matière de plus de cent volumes, vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume: 14 francs.

Les dix premières années, **100 fr.** *franco en France; pour l'Etranger, le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LOT principal év. 500.000 marcs, soit 625,000 francs en or | ANNONCE DE **FORTUNE** | Les **LOTS** sont GARANTIS par l'ETAT

Invitation à la participation aux

chances de gains

aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

10 Millions 746,990 marcs

seront sûrement tirés.

Dans ces tirages *avantage x.* contenant selon le prospectus seulement 112,000 billets, les *lots* suivants *doivent être forcément gagnés* en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir:

Le *lot principal* est év 500.000 marcs.

1 Prime	300.000 marcs	21 lots à	10.000 marcs
1 lot à	200 000 marcs	46 lots à	5.000 marcs
1 lot à	100.000 marcs	106 lots à	3.000 marcs
2 lots à	75.000 marcs	206 lots à	2.000 marcs
1 lot à	70 000 marcs	782 lots à	1.000 marcs
1 lot à	65.000 marcs	1348 lots à	400 marcs
1 lot à	60.000 marcs	42 lots à	300 marcs
1 lot à	55.000 marcs	138 lots à	200 150 m.
2 lots à	50.000 marcs	35 327 lots à	155 marcs
1 lot à	40 000 marcs	8961 lots à	134, 104, 100
3 lots à	20.000 marcs	9249 lots à	73, 45, 21 m.

de sorte que le nombre des numéros gagnants (**56.200**), dépasse amplement la moitié des billets émis (**112.000**).

Le lot principal du 1° Tirage est de M **50,000**; celui du 2° Tirage M **55,000**, 3° M. **60.000** 4° M. **65,000**, 5° M **70.000**, 6° M. **75,000**, dans la 7° M. **200,000**, et avec la prime de M. **300·000** éventuellement, M. **500 000**,

Pour le *premier* tirage des prix *officiellement* fixé, le **29 Octobre**,

Billet original entier *coûte francs* 7·50
le demi-billet original » *francs* 3.75
le quart de billet original » *francs* 1.90

et j'expédie ces *billets originaux* garantis par l'Etat (*pas de promesses défendues*) avec le *prospectus* muni des *armes de l'Etat* même *dans les contrées les plus éloignées*, contre *envoi affranchi* du *montant*. Chaque participant reçoit de moi *immédiatement* après le tirage, la liste *officielle des lots*.

J'envoie aussi d'avance et *gratuitement* le *prospectus* muni des *armes de l'Etat*, contenant les mises et distribution des lots dans les 7 tirages.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font *par moi directement* et *promptement* aux intéressés et sous la *discrétion* la *plus absolue*.

Chaque commande *peut se faire par mandat de poste.*

On est prié d'adresser tous les ordres immédiatement, *cependant jusqu'au*

29 Octobre crt.

à cause de l'époque rapprochée du tirage, en toute confiance, à

Samuel Heckscher Senr.,

Banquier à **Hambourg**. (Ville libre.)

PARIS

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTES

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS

L'envoi leur en sera fait aussitôt **gratis et franco.**

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

RENTRÉE DES CLASSES 1896

M. ASTIER FILS

LIBRAIRE

A SISTERON, *Place de l'Horloge*

Prévient le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de Livres et fournitures classiques, tels que:

Cartables, Sous-Mains, Musettes, Serviettes et Porte-Plume de tous genres, Cahiers illustrés et cartonnés tous formats, en un mot tous les articles nécessaires aux écoliers.

Son assortiment est tout aussi complet en ce qui concerne les Fournitures de Bureaux.

M. ASTIER fils remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

On trouve également à cette librairie des livres en location 0 fr. 10 le volume.

Plaques, papiers et produits pour la photographie

Timbres Caoutchouc

Festons et initiales pour la broderie

Ecriteaux instantanés

Mlle Marie MARTIN

ACCOUCHEUSE *de 1re Classe*

De la Faculté de Montpellier

Lauréate médaillée des Hopitaux de Marseille

A l'honneur d'informer le public qu'elle vient de se fixer à Sisteron.

Traverse de la Place

MAISON GASTIMEL

Exposition Nationale Suisse Genève

A l'occasion de l'Exposition qui aura lieu à Genève du 1er Mai au 15 Octobre 1896, des billets d'aller et retour de toutes classes, et à prix réduits, valables 30 jours, seront délivrés par toutes les gares du réseau P.L.M., à partir du 25 Avril jusqu'au 15 Octobre.

La validité de ces billets pourra être prolongée de deux fois 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un suplément égal au 10 010 du prix des billets. Les billets d'aller et retour délivrés de Paris pour Genève, à partir du 15 Mai jusqu'au 30 Septembre, seront-valables 40 jours.

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.

Fournitures Générales pour Maçonnerie

HUILE D'OLIVE SUPÉRIEURE

GARANTIE PURE

AUGUSTE BASTIDE

Propriétaire

à MANOSQUE (Basses-Alpes)

LEÇONS DE PIANO
ET DE SOLFÈGE

S'adresser à M. CHEVALIER, Place de la Mairie à côté du corps de garde.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: **40** Centimes.

MAISON
A VENDRE

Rue de la Mission

S'adresser à Me HEIRIÈS, Notaire.

Mlle CARLE
ACCOUCHEUSE DE 1re CLASSE

a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de se fixer à Sisteron rue Droite, (*habitation des précédentes accoucheuses*).

Elle fera tout son possible pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

RUE DROITE

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE

à MARSEILLE: chez M. GAUCHON Cours Belzunce.

à AIX: chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

Le gérant: Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

MANUFACTURE de PLATRES-ALBATRES & CIMENTS

Des Hautes et Basses-Alpes

O. MOREAU, Architecte & E. TRIDON, Ingénieur-Constructeur

Direction : 17, rue du Louvre, PARIS

Exploitation à SERRES (Hautes-Alpes)

Ciment prompt.
Ciment Portland naturel.
Ciment Portland artificiel.

Chaux grasse de Serres,
Chaux hydraulique de Sigottier.
id. de Montclus.

Plâtre à engrais
Plâtre ordinaire pour construction.
Plâtres blancs pour plâtrerie fine.
Plâtres pour moulages.

Sulfate de chaux cru.
Sulfate de strontiane.
Blancs impalpables *pour Fabriques, Papeterie, etc.*

Tous nos produits livrés franco en Gare de SERRES

VELOCIPÈDES PEUGEOT

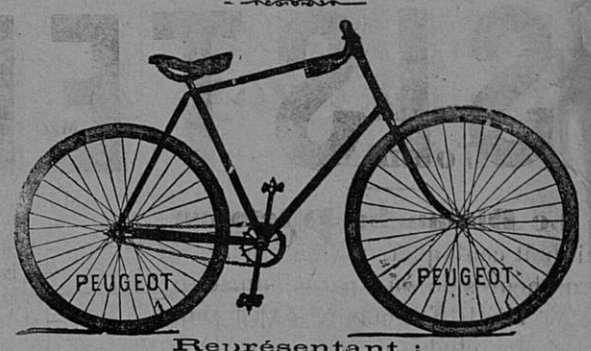

Représentant :

HENRI MARTEL

Coutelier à SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon

DÉPÔT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES

Louis AUDEMAR

Rue Saunerie
SISTERON (B.-A.)

OUI OUI OUI OUI

LA VICTORIEUSE

EST LE MEILLEUR DES PRODUITS POUR **TEINDRE SOI-MÊME**

En toutes Nuances — Essayez-là

PAQUET Pr 10 LITRES **40c.**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ARTIGE, AUBENAS (Ardèche)
Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Quincailliers

CONFISERIE — PATISSERIE

Ancienne Maison Chrestian
Fondée en 1790

François MEYNIER

SUCCESSEUR
Rue Mercerie — SISTERON

Confitures et Fruits confits d'Apt

Spécialité de Nougat des Alpes

Articles pour Revendeurs

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA Gde DISTILLie — **E. CUSENIER Fils Aîné & Cie** — CAPITAL SOCIAL 10 000.000 Frs.

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE — 15 USINES ET Cies FRANCE, ETRANGER

FINE CHAMPE DE LA COURONNE — MARQUE V.H.O.

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI — ABSINTHE HYGIÉNIQUE — AMER CUSENIER — TONIQUE BITTER — VERMOUTH QUINQna — ABSINTHE BLANCHE

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE.

CUSENIER

APÉRITIFS SUPÉRIEURS HYGIÉNIQUES

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL

Garantis pur Raisin

Depuis 30 francs et au dessus

E. SARLIN

Rue Saunerie, SISTERON.

MACHINES A COUDRE

De Tous Systèmes

Bicyclettes en Tous Genres

ATELIER DE RÉPATIONS

L. ROUBEAUD

HORLOGER-ELECTRICIEN
Rue de Provence, SISTERON

Gazette des Chasseurs

Directeur : Emile BLIN
à FOURCHES (Calvados)

ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

PAIX. JOIE. ELEGANCE. BEAUX-ARTS

LA FAMILLE

500,000 Lecteurs
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
15 centimes le numéro. — 8 francs par an
16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

PATRONS GRATUITS
(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS
Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.
COLLABORATEURS CÉLÈBRES
GRAVURES INÉDITES
MODES : Mme Aline VERNON

Numéro spécimen sur demande
PARIS. — 7, RUE CADET, 7. — PARIS

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame **Juliette ADAM**

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois
Paris et Seine	50f	26f	14f
Départements	56	29	15
Etranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

Aug. TURIN

Travaux de Luxe
ET DE COMMERCE
IMPRIMES
POUR L'ADMINISTRATION

LABEURS
BROCHURES ET JOURNAUX

ÉTIQUETTES

Carnets à Souche

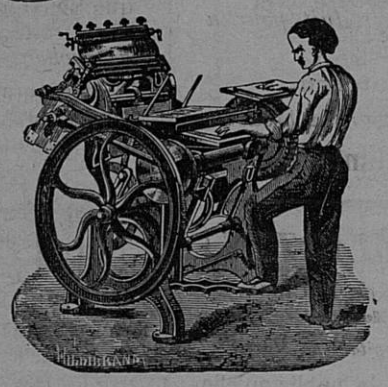

Cartes de Visites
ET D'ADRESSE
LETTRES DE MARIAGES
de Naissances et de Decès

AFFICHES
DE TOUTES DIMENSIONS

PROSPECTUS

Registres etc. etc.

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ

est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. Gros, **A. CHRISTEN**, 16, Rue Paré-Royal, **PARIS**
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'EPICERIE

CHOCOLATS D'AIGUEBELLE

Fabriqués par les PÈRES TRAPPISTES

Se vend chez les principaux négociants

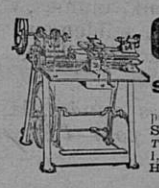

OUTILLAGE INDUSTRIEL & D'AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à DÉCOUPER

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS** SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
TARIF-ALBUM (35 pages 1,200 gravures) Fco 0,85 c.

A. TIERSOT CONSTRUCTeur BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.
Hors Concours, Membre du Jury aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire

© VILLE DE SISTERON